



## DELIBERATION DU CONSEIL MUNICIPAL

### DE LA COMMUNE DE THUN-SAINT-AMAND

Séance du 13 avril 2023

**DEL N° 030/2023**

**Date de convocation**

05 Avril 2023

**Date d'affichage**

05 Avril 2023

**Nombre de conseillers :**

En exercice :	15
Présents :	12
Pouvoirs :	1
Votants :	13
Pour :	13
Contre :	0
Abstentions :	0

L'an deux mil vingt-trois le Jeudi 13 avril à vingt heures, le Conseil Municipal de cette Commune, régulièrement convoqué, s'est réuni au nombre prescrit par la loi, dans le lieu habituel de ses séances, sous la Présidence de Monsieur Jean-Noël BROQUET, Maire,

**Présents :**

BROQUET Jean-Noël	GARCIA Christiane	BOURDON Philippe
PINOY Jacques	JOLY Denis	CHABANE Michel
GÉNOS Cathy	VINCKIER Annick	CORREA Emmanuel
BLOIS Olivier	COLLINET Patricia	MARIE Emilie
TAQUET Sabine	BENIT Marie-Agnès	COURTECUISSÉ Charles

**Absent excusé ayant donné procuration :**

BOURDON Philippe (Pouvoir à JOLY Denis)

**Absent excusé :**

**Absent non excusé :**

CHABANE Michel, CORREA Emmanuel

**Secrétaire de séance :**

BENIT Marie-Agnès

### **Objet : MODALITES ET TARIFS DE L'ACCUEIL COLLECTIF DE MINEURS DE JUILLET 2023**

**Vu** le code général des Collectivités Territoriales,  
**Vu** la convention d'objectifs et de financement entre la CAF du Nord et la commune,  
**Vu** la commission jeunesse réunie le 25 janvier 2023,  
**Vu** la commission des finances réunie le 11 avril 2023,  
**Vu** la délibération n°022/2023 du Conseil Municipal en date du 13 Avril 2023 portant approbation du Budget Primitif 2023,

Monsieur le Maire,

**Informe :**

- Que pour permettre l'organisation de l'A.C.M de juillet 2023 les modalités d'accueil suivantes ont été proposées :

Période	Amplitude horaire	Age des enfants	Garderie	Lieux	Nombre maximum de participants
10/07/2023 au 28/07/2023	09 h 00 - 17 h 00	3 à 15 ans	07 h 30 - 09 h 00	Groupe Scolaire Les près Verts	100 enfants par semaine
			17 h 00 - 18 h 00	Stade Municipal pour le camping	48 pour le camping au stade municipal

- que les activités suivantes ont été proposées :
  - Piscine à raison d'une fois par semaine pour chaque groupe,
  - Une sortie Bellewarde ou Astérix,
  - Camping au stade municipal pour les enfants.

Conformément à la convention d'objectifs et de financement avec la CAF, les tarifs proposés sont détaillés ci-dessous :

Tranches de revenus du foyer (*)	Semaine avec sortie	Semaine avec Camping au Stade Municipal
<b>Thunois et enfants scolarisés à Thun-Saint-Amand :</b>		
- Inférieurs ou égaux à 25 000 € <ul style="list-style-type: none"> <li>• 1 enfant inscrit</li> <li>• 2 enfants et plus inscrits</li> </ul>	28,00 € 26,00 €	38,00 € 36,00 €
- Compris entre 25 001 € et 35 000 € <ul style="list-style-type: none"> <li>• 1 enfant inscrit</li> <li>• 2 enfants et plus inscrits</li> </ul>	30,00 € 28,00 €	40,00 € 38,00 €
- Supérieurs à 35 001 € <ul style="list-style-type: none"> <li>• 1 enfant inscrit</li> <li>• 2 enfants et plus inscrits</li> </ul>	32,00 € 30,00 €	42,00 € 40,00 €
<b>Pour les enfants non scolarisés à Thun-Saint-Amand mais dont les grands-parents habitent Thun-Saint-Amand :</b>		
- Inférieurs ou égaux à 25 000 € <ul style="list-style-type: none"> <li>• 1 enfant inscrit</li> <li>• 2 enfants et plus inscrits</li> </ul>	80,00 € 74,00 €	100,00 € 94,00 €
- Compris entre 25 001 € et 35 000 € <ul style="list-style-type: none"> <li>• 1 enfant inscrit</li> <li>• 2 enfants et plus inscrits</li> </ul>	86,00 € 80,00 €	106,00 € 100,00 €
- Supérieurs à 35 001 € <ul style="list-style-type: none"> <li>• 1 enfant inscrit</li> <li>• 2 enfants et plus inscrits</li> </ul>	92,00 € 86,00 €	112,00 € 106,00 €

Hors commune :		
- Inférieurs ou égaux à 25 000 €		
• 1 enfant inscrit	110,00 €	180,00 €
• 2 enfants et plus inscrits	105,00 €	175,00 €
- Compris entre 25 001 € et 35 000 €		
• 1 enfant inscrit	115,00 €	185,00 €
• 2 enfants et plus inscrits	110,00 €	180,00 €
- Supérieurs à 35 001 €		
• 1 enfant inscrit	120,00 €	190,00 €
• 2 enfants et plus inscrits	115,00 €	185,00 €

\*les ressources prises en compte correspondent à la somme indiquée à la rubrique "revenu brut global" sur le dernier avis fiscal (les 2 avis lorsque le couple n'est ni marié, ni pacsé).

**Demande :**

- Au conseil municipal de bien vouloir se prononcer.

**Le Conseil municipal, après en avoir délibéré, à l'unanimité :**

- **Adopte** les modalités d'accueil de l'A.C.M pour la période du 10 au 28 juillet 2023,
- **Approuve** les tarifs repris ci-dessus,
- **Propose** les modalités habituelles concernant le règlement des participations, à savoir une semaine avant le début de l'A.C.M,
- **Précise** que seul l'absence d'une semaine complète pour raison médicale fera l'objet d'un remboursement (sur présentation obligatoire d'un certificat médical),
- **Charge** Monsieur le Maire à procéder en amont à une diffusion d'une information relative aux activités et aux tarifs proposés pour l'A.C.M de juillet 2023,
- **Charge** Monsieur le Maire de transmettre la présente délibération à Monsieur Jean-Michel MOYNAC, Trésorier Principal de Saint-Amand-les-Eaux après exercice du contrôle de légalité de Monsieur CHPILEVSKY, Sous-Préfet de Valenciennes, ainsi qu'à la CAF du Nord.

Fait les jours mois et an susdits



Le Maire,

*J.N. Broquet*  
**J.N. BROQUET**

Envoyé en préfecture le 18/04/2023

Reçu en préfecture le 18/04/2023

Publié le

S<sup>2</sup>LO

ID : 059-215905944-20230413-DEL0302023-DE

## Bordereau d'acquittement de transaction

Collectivité : Thun-Saint-Amant  
Utilisateur : PASTELL Plateforme

### Paramètres de la transaction :

Numéro de l'acte :	DEL0302023
Objet :	DEL 030/2023 : MODALITES ET TARIFS DE L'ACCUEIL COLLECTIF DE MINEURS DE JUILLET 2023
Type de transaction :	Transmission d'actes
Date de la décision :	2023-04-13 00:00:00+02
Nature de l'acte :	Délibérations
Documents papiers complémentaires :	NON
Classification matières/sous-matières :	7.10 - Divers
Identifiant unique :	059-215905944-20230413-DEL0302023-DE
URL d'archivage :	Non définie
Notification :	Non notifiée

### Fichiers contenus dans l'archive :

Fichier	Type	Taille
<b>Enveloppe métier</b> Nom métier : 059-215905944-20230413-DEL0302023-DE-1-1_0.xml	text/xml	907 o
<b>Document principal (Délibération)</b> Nom original : D302023.pdf Nom métier : 99_DE-059-215905944-20230413-DEL0302023-DE-1-1_1.pdf	application/pdf	174.3 Ko

### Cycle de vie de la transaction :

Etat	Date	Message
Posté	18 avril 2023 à 14h34min01s	Dépôt initial
En attente de transmission	18 avril 2023 à 14h34min02s	Accepté par le TdT : validation OK
Transmis	18 avril 2023 à 14h34min06s	Transmis au MI
Acquittement reçu	18 avril 2023 à 14h34min16s	Reçu par le MI le 2023-04-18

